

Mettre en œuvre une assurance RC des Mandataires Sociaux - RCMS

Assurance pour compte des dirigeants

COMPÉTENCES VISÉES

- Identification et recueil des besoins de couverture des risques.
- Analyse acceptation et tarification des risques.
- Caractériser les risques assurantiels (nature du risque qualité du risque vulnérabilité du risque).

PROGRAMME

A. COMPRENDRE LE RISQUE DE RESPONSABILITÉ DES DIRIGEANTS

1. Situer le contexte :
 - a) augmentation des réclamations et sévérité des réparations
2. Rechercher les responsabilités juridiques spécifiques du dirigeant :
 - a) définition du dirigeant
 - b) textes de lois
 - c) définition des tiers
3. Rechercher les cas particuliers d'exposition aux risques :
 - a) sociétés cotées en bourse
 - b) implantations à l'étranger
 - c) spécificités des États-Unis et du Canada
4. Conseiller son client pour prévenir le risque

B. DÉFINIR ET ANALYSER LES GARANTIES

1. Définir le contenu des garanties
2. Définir les extensions de garantie :
 - a) sociétés cotées
 - b) couverture de la personne morale
 - c) faute non séparable
 - d) fonds mandataire ad hoc
 - e) protection de la réputation
3. Avance des frais de défense

C. COMPRENDRE LES CRITÈRES ET LA MÉTHODE DE TARIFICATION

1. Éléments nécessaires à la souscription
 2. Analyse des états financiers
 3. Détermination des montants de garantie et de franchise
 4. Calcul de la prime
- #### D. CONNAÎTRE LE PROCESSUS DE RÈGLEMENT DES SINISTRES
1. Mise en cause type
 2. Instruction du dossier sinistre
 3. Transaction

PUBLIC

- Gestionnaires de contrats responsabilité civile des entreprises
- Chargés d'indemnisation responsabilité civile des entreprises
- Inspecteurs techniques
- Chargés de clientèle
- Agents généraux
- Courtiers

PRÉ-REQUIS

Formations IFPASS suivies ou connaissances équivalentes. AA037 - AA038

POINTS FORTS

Le formateur expose les principes et mécanismes juridiques et techniques et les illustre par des dossiers de souscription et de sinistres.

Les garanties sont également définies à partir d'exemples.

FORMATEUR(S)

Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance responsabilité civile entreprises, formateur expert de l'Ifpass.

SESSION(S) 2022

Dates disponibles sur le site www.ifpass.fr

Session(s) continue(s)

MÉTIERS VISÉS

03D - Vente et gestion des contrats en bureau ou point de vente, 04B - Expertise salariée, 05A - Souscription des risques non standard, 05G - Gestion et indemnisation des sinistres complexes ou contentieux

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

VALIDATION DES ACQUIS

- Évaluation des acquis de la formation par des cas pratiques, exercices, QCM...
- Questionnaire d'évaluation à chaud proposé à la fin du stage
- Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation